

**ARRÊTÉ n° R47/2022 ELECTIONS LEGISLATIVES 2022 - ETAT DES CANDIDATURES
6ème circonscription de la Loire**

La Préfète de la Loire
Chevalier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

VU le décret n° 2022-648 du 25 avril 2022 portant convocation des électeurs pour l'élection des députés à l'Assemblée nationale,

VU les déclarations de candidature déposées à la préfecture de la Loire,

VU l'ordre des candidatures, déterminé par le tirage au sort effectué en préfecture de la Loire,

SUR PROPOSITION du secrétaire général de la préfecture,

ARRETE

ARTICLE 1 : la liste des candidats ayant effectué le dépôt d'une déclaration de candidature pour le scrutin du 12 juin 2022, dans le délai limite, à savoir le vendredi 20 mai 2022 à 18 heures, est arrêtée ainsi qu'il suit :

N° panneau	civilité candidat	prénom candidat	nom candidat	civilité suppléant	prénom suppléant	nom suppléant
1	M	YVES	PETIOT	M	GAËTAN	VAUMOURIN
2	M	GRÉGOIRE	GRANGER	MME	CHRISTELLE	HEURTIER
3	M	JULIEN	BOROWCZYK	MME	CÉLINE	BENNICI
4	MME	MARIE-PAULE	OLIVE	M	LIONEL	JAMON
5	M	JEAN-PIERRE	TAITE	M	JEAN-YVES	BONNEFOY
6	MME	CATHERINE	BRIAUT	MME	MURIEL	GENTIL
7	MME	MARIE-BELLE	ROBINOT	M	ANTOINE	PELARDA
8	MME	JACQUELINE	MARCUCCILLI	M	JEAN-FRANÇOIS	MORIANO
9	MME	MAYLIS	PERROT	MME	SOPHIE	ROBERT

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché par les soins du maire sur les emplacements habituellement réservés à l'affichage officiel et dans les bureaux de vote le jour du scrutin.

Fait à Saint-Etienne, le **20 MAI 2022**

Pour la préfète
et par délégation
le secrétaire général


Dominique SCHUFFENECKER